

Communiqué de presse  
Le 24 septembre 2020

## À la suite des dernières annonces du Ministre de la Santé, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) est malheureusement contrainte d'annuler l'édition 2020 du salon nautique de Paris

Le ministre de la santé, M. Olivier Véran, a annoncé hier une série de mesures plus restrictives pour Paris et notamment la baisse de la jauge maximale autorisée pour les grands évènements, qui passe de 5 000 à 1 000 personnes. Cette règle, et plus généralement le contexte sanitaire, ne permettent plus, à ce jour, d'envisager raisonnablement de tenir le salon nautique cette année.

Chaque année, le « Nautic » rassemble en effet début décembre Porte de Versailles **plus de 200 000 visiteurs et plus de 800 exposants**. Compte tenu de ces éléments, la FIN avait déposé une demande auprès de l'Etat afin de pouvoir organiser trois salons avec une gestion stricte des flux. Ce projet permettait de respecter la jauge maximale des 5000 visiteurs par salon, tout en veillant à ne pas exposer tant les professionnels que les pratiquants à des risques en matière de santé.

*« Les nouvelles mesures précipitent notre décision et ne nous laissent plus le choix. Les conséquences vont être lourdes, notamment pour toutes les PME pour lesquelles les salons sont des moments clefs pour leurs chiffres d'affaires. Les salons d'automne et d'hiver sont de véritables **places d'affaires où se traitent 70% des commandes annuelles**. Ils sont des points de repères essentiels dans notre écosystème économique. Nous mettrons tout en œuvre pour continuer d'aider au mieux l'ensemble des entreprises de la filière nautique française à traverser cette nouvelle épreuve et à préparer l'avenir pour 2021 », déclare Yves Lyon-Caen, Président de la FIN.*

### La FIN envisage de lancer dans les prochains jours un événement digital « tourisme, territoires, destinations nautiques et innovation »

Rien ne peut aujourd'hui remplacer un salon nautique. Cependant, en attendant que la situation s'améliore, la FIN est déterminée à développer toutes les solutions qui peuvent réduire l'impact économique de la crise pour les entreprises.

*« La France est un grand pays nautique. **Plus de 11 millions de nos concitoyens pratiquent des sports ou des loisirs aquatiques**. Pour soutenir l'activité, préparer la saison estivale prochaine, valoriser l'offre des territoires nautiques, sur le littoral comme à l'intérieur des terres, dans l'hexagone comme en outre-mer, nous souhaitons proposer une solution innovante aux acteurs du tourisme nautique dans les prochains jours », déclare la FIN. Le concours national sur l'innovation nautique qui se tient habituellement au salon de Paris devrait également pouvoir bénéficier d'une déclinaison digitale cette année.*

### La FIN appelle à organiser le rebond de la filière nautique

La filière nautique est forte de **plus de 5 500 entreprises, 45 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects dans les territoires**. *« Si nous souhaitons maintenir nos emplois, notre savoir-faire unique,*

*notre leadership sur le plan international, il faut que nous concrétisions avec le gouvernement un plan de relance de la filière. Nous y associerons tous les entrepreneurs volontaires, ainsi que tous nos partenaires comme les collectivités territoriales, les associations des ports de plaisance ou le mouvement sportif nautique. Il y a beaucoup d'intelligence au sein de la filière nautique, un grand nombre d'innovations et un partage de valeurs. Cette dynamique doit être mise pleinement au service du rebond désormais. Nous allons faire face ensemble »* déclare Yves Lyon-Caen.

### Principaux chiffres clés

- **70%** des commandes annuelles de la filière sont traitées dans le cadre des salons nautiques d'automne et d'hiver
- **+ de 200 000** visiteurs sont présents, chaque année, au salon nautique de Paris
- **+ de 800** exposants sont également présents, chaque année, au « Nautic »
- **5 500** entreprises constituent et font vivre la filière nautique française
- **45 000** emplois directs sont générés par le secteur nautique
- **100 000** emplois indirects sont générés par la filière

#### À propos de la Fédération des Industries Nautiques

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) a pour vocation de défendre, représenter et promouvoir les métiers de la filière nautique française, en France et à l'international. Elle porte la voix d'un tissu de plus de 5000 entreprises, et ses adhérents, regroupés en 11 métiers de l'industrie et des services nautiques, représentent plus de 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Au niveau international, la Fédération participe activement à l'évolution de la filière nautique. Elle est membre fondateur de la Fédération européenne des industries nautiques - European Boating Industry. Au niveau national, la FIN est membre fondateur de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) qui regroupe les forces vives de la communauté nautique (Industries-services, plaisanciers, ports de plaisance, fédérations et organisations sportives).

#### Contacts presse – A+ Conseils

Clara DALLAY

06.48.45.01.53

[clara.aplusconseils@gmail.com](mailto:clara.aplusconseils@gmail.com)

Christelle ALAMICHEL

06.31.09.03.83

[christelle@aplusconseils.com](mailto:christelle@aplusconseils.com)